

## COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉRENCE 10 / COVID 19 (27 MAI 2021)

La fin du congé des Patriotes marque généralement la dernière ligne droite avant le début de la saison estivale et annonce l'arrivée de vacances bien méritées pour plusieurs d'entre nous.

Le 18 mai 2021, le gouvernement a dévoilé son plan de déconfinement graduel et a confirmé mardi dernier que l'application des différentes étapes irait de l'avant comme prévu. Le déconfinement, qui s'amorcera le 28 mai prochain, et les assouplissements progressifs des mesures sanitaires sont accueillis avec plaisir et soulagement par la Conférence des arbitres.

Néanmoins, après avoir attentivement examiné les allègements prévus, la Conférence des arbitres confirme que les mesures applicables actuelles n'ont pas été modifiées et que les règles demeurent. En conséquence, il est toujours attendu des arbitres, des conseillers et procureurs de continuer à privilégier les modes alternatifs à l'audience ou à la médiation en présence, et de maintenir l'application des règles de base pour respecter la distanciation physique prévues au *Protocole applicable pour la tenue d'audiences et de séances de médiation en personne*.

Ceci étant dit, la Conférence des arbitres anticipe des changements et un retour en présentiel vers la fin du mois d'août. Nous demeurons donc à l'affut et nous vous tiendrons au courant de tout changement d'orientation à cet égard.

Bonne continuation et bonnes vacances.